

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04055

Numéro SIREN : 434 689 329

Nom ou dénomination : MALTEM

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 10829

DANIEL VACRATE

EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au Tableau de l'Ordre  
des Experts-comptables  
de la région Paris - Ile-de-France  
Membre de la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Paris

**MALTEM**

**Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31/12/2022**

Le 15 juin 2023  
*Ce rapport contient 5 pages  
(hors comptes annuels joints)*

11 rue de l'Épinette - 94160 SAINT-MANDE  
Tél. 01 45 63 44 10 - Fax 01 45 63 53 29 - E-mail : daniel.vacrate@fiducys.fr

Siret 43194095600052 - Code NAF 6920Z

## **MALTEM**

Siège social : 8, place du Marché  
92200 NEUILLY SUR SEINE

### **Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2022**

A l'Associée Unique,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MALTEM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## ***Observations***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture / Continuité d'exploitation » exposé dans l'annexe des comptes annuels relative à la lettre de soutien émise par votre société mère.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Une attention particulière a été accordée à reconnaissance du chiffre d'affaires, permettant de s'assurer avec une assurance raisonnable de la réalité de ce dernier et de l'exhaustivité des dettes fournisseurs relatives à la sous-traitance.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Mandé,  
Le 15 juin 2023

**Daniel VACRATE**  
**Commissaire aux comptes**

## **Annexe :**

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## MALTEM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	252 471	252 471		
Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles	9 204 175	6 950	9 197 225	9 197 225
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 586 646</b>	<b>259 421</b>	<b>9 327 225</b>	<b>9 327 225</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	862 683	811 819	50 864	54 481
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>862 683</b>	<b>811 819</b>	<b>50 864</b>	<b>54 481</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	200		200	200
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 640		36 640	36 790
Autres immobilisations financières	77 301		77 301	77 301
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>114 141</b>		<b>114 141</b>	<b>114 291</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>10 563 470</b>	<b>1 071 240</b>	<b>9 492 229</b>	<b>9 495 996</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	9 196 150	41 250	9 154 900	9 617 041
Autres créances	14 113 088	769 134	13 343 954	18 043 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>23 309 238</b>	<b>810 384</b>	<b>22 498 854</b>	<b>27 660 601</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000
Disponibilités	480 790		480 790	4 316 074
Charges constatées d'avance	88 114		88 114	139 438
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>569 904</b>		<b>569 904</b>	<b>4 456 512</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>23 879 142</b>	<b>810 384</b>	<b>23 068 758</b>	<b>32 117 113</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	238 523		238 523	161 387
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>34 681 134</b>	<b>1 881 625</b>	<b>32 799 510</b>	<b>41 774 497</b>

## MALTEM

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	794 613	2 367 932
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(916 767)</b>	<b>(1 573 319)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(78 154)</b>	<b>838 613</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(78 154)</b>	<b>838 613</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 467 401	1 394 387
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 467 401</b>	<b>1 394 387</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	981 152	429 273
Emprunts et dettes financières divers	17 348 870	14 471 717
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>18 330 022</b>	<b>14 900 990</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 491 919	7 274 121
Dettes fiscales et sociales	7 189 060	12 752 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 224 521	4 351 701
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>12 905 500</b>	<b>24 378 362</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	135 634	219 899
<b>DETTES</b>	<b>31 371 157</b>	<b>39 499 251</b>
Ecarts de conversion passif	39 106	42 246
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 799 510</b>	<b>41 774 497</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 010 379	5 623 122	34 633 501	41 570 455
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>29 010 379</b>	<b>5 623 122</b>	<b>34 633 501</b>	<b>41 570 455</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			45 333	32 666
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			177 954	308 907
Autres produits			1 302	2 559
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>34 858 091</b>	<b>41 914 587</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			15 087 663	17 906 857
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>15 087 663</b>	<b>17 906 857</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			454 717	509 838
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			14 319 490	16 665 009
Charges sociales			5 948 431	7 123 715
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>20 267 921</b>	<b>23 788 724</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 709	32 415
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			40 000	728 201
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>64 709</b>	<b>760 616</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			13 452	7 930
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>35 888 462</b>	<b>42 973 965</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 030 371)</b>	<b>(1 059 378)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 030 371)</b>	<b>(1 059 378)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	92 192	5 243
Autres intérêts et produits assimilés	14	88
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 387	128 916
Différences positives de change		1 248
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>253 594</b>	<b>135 495</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	231 401	161 387
Intérêts et charges assimilées	233 426	101 761
Différences négatives de change	247	326
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>465 075</b>	<b>263 474</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(211 481)</b>	<b>(127 979)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(1 241 852)</b>	<b>(1 187 358)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	66 701	39 414
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>66 701</b>	<b>39 414</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	178 573	104 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		679 278
	<b>178 573</b>	<b>783 416</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(111 872)</b>	<b>(744 002)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 624
Impôts sur les bénéfices	(436 957)	(359 664)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 178 386</b>	<b>42 089 496</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 095 152</b>	<b>43 662 815</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(916 767)</b>	<b>(1 573 319)</b>

L'exercice clôturé au 31/12/2022 présente un montant total du bilan de 32 799 510 €  
et dégage un résultat de (916 767) €

**Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :**

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Evènements significatifs :**

- de l'exercice :  
Neant

**Filiales et participations :**

Conformément au règlement ANC n°2018-07, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

**- postérieurs à la clôture :**

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, MALTEM CONSULTING GROUP qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société MALTEM SAS, a apporté son soutien financier à la société MALTEM pour les 12 prochains mois. Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 12/06/2023. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part de dette d'emprunt liée à ce compte-courant à long terme dans le bilan

**Principales méthodes utilisées pour l'établissement des comptes annuels :**

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

**a) Etablissement stable à l'étranger :**

Depuis le 1er janvier 2005, la société dispose d'un établissement stable à l'étranger (Belgique).

Les principes comptables adoptés sont les suivants :

- Tenue d'une comptabilité autonome,
- Intégration de la situation comptable de l'établissement à la clôture dans les comptes sociaux de la société avec reprise des mouvements passés tant au débit qu'au crédit du compte de résultat de l'établissement et les soldes des comptes de bilan de cet établissement, puis intégration dans les comptes de résultat et de bilan en totalité, en éliminant les comptes réciproques (comptes de liaison) et les opérations internes.

**b) Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Frais de constitution : 5 ans

Logiciels Informatiques : 3 ans

Matériel de bureau et informatiques : 3 ans

Mobilier : 3 ans

Les Immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, les frais accessoires directement attribuables inclus, après déductions des RRR et escomptes obtenues. Les malis de fusion comptabilisés et pour mettre en avant les travaux réalisés par david légitimant l'absence de dépréciation

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Concernant les malis de fusion comptabilisés, des travaux ont été réalisés et aucune dépréciation est à comptabiliser.

## c) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

## d) Immobilisations financières :

### - Titres de participation

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables (y compris des droits, honoraires, commissions et frais d'emprunt). Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable

## e) Provisions :

Compte tenu des litiges en cours, une dotation de provision de 40 000 € a été passée au cours de l'exercice et une reprise de 37 000 € a été effectuée. Ces provisions concernent principalement des litiges prud'hommaux dont les montants sont déterminés en fonction des risques encourus évalués par les conseils de la Société.

## f) Provisions réglementées :

Néant.

## g) Frais d'emprunt :

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges puis étalés sur la durée de l'emprunt.

## h) Opérations en devise :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes. A la cloture de l'exercice, il a été comptabilisé :

- Ecart de conversion actif (Perte latente) : 231 401 €
- Provision pour risques : 231 401 €
- Ecart de conversion passif (gain latent) : 0 €

## i) Frais de recherche et développement :

La société a continué à engager des frais de recherche et développement en 2022. Les critères permettant leur comptabilisation en immobilisation incorporelle n'étant pas réunis, ils ont été passés en charges comme l'exercice précédent. Ils ont donné lieu au bénéfice d'un crédit d'impôt recherche de 434 307 €

## j) Engagements de retraite :

A la cloture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matières d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 851 537 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Convention collective : Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec)
- Initiative de départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2014 - 2016 - donnée prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
  - \* 62 ans pour la catégorie : Cadres
  - \* 62 ans pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 62 ans pour la catégorie : Cadre dirigeant

- Progression de salaires
  - \* 2% constant pour la catégorie : Cadres
  - \* 2% constant pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 1% constant pour la catégorie : Cadre dirigeant
  
- Taux de rotation
  - \* 30% Dégressif jusqu'à 55 ans pour la catégorie : Cadres
  - \* 30% Dégressif jusqu'à 55 ans pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 0% pour la catégorie : Cadre dirigeant
  
- Taux de charges patronales
  - \* 45% pour la catégorie : Cadres
  - \* 40% pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 45% pour la catégorie : Cadre dirigeant

La dette actuarielle ne fait pas l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

## **k) Opérations se rattachant à des entreprises liées (hors écarts de conversion) :**

- Produits financiers : 94 434 €
- Charges financières : 211 282 €
- Créances à la clôture: 14 435 717 €
- Dettes à la clôture : 17 994 347 €
- Charges d'exploitation : 3 415 566 €
- Produits d'exploitation : 4 326 652 €

## **l) Rémunérations des dirigeants :**

Le Président, personne morale, n'est pas rémunéré mais facture ses prestations à l'ensemble de ses filiales conformément à la convention en vigueur. La facturation relative à l'exercice est de 1 546 930 €

## **m) Honoraires des commissaires aux comptes :**

Les honoraires des commissaires aux comptes passés en charges pour l'exercice sont de 75 000 €.

## **n) Avances allouées au dirigeant, personne morale :**

Créances sur Maltem Consulting Group : 0 €  
(inclus dans les créances figurant au paragraphe (k)).

## **o) Comptes consolidés :**

Le "groupe" MALTEM a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 2008. Les comptes de la société MALTEM sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale par la société MALTEM CONSULTING GROUP, associé unique de MALTEM.

## **p) Intégration fiscale :**

Les sociétés MALTEM et MALTEM CONSULTING GROUP, son associé unique, ont opté depuis le 1er janvier 2008, pour le dispositif de l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, aucun surplus ni aucune économie n'a été générée par MALTEM du fait de ceci. Au terme de la convention d'intégration fiscale liant les deux sociétés, la charge d'impôt de MALTEM est comptabilisée comme si la société avait été imposée séparément.

MALTEM

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 586 646		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 586 646</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	89 757		
Matériel de transport	16 485		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	735 349		21 092
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>841 591</b>		<b>21 092</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	200		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	114 091		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>114 291</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 542 527</b>		<b>21 092</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 586 646	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>9 586 646</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			89 757	
Matériel de transport			16 485	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			756 441	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>862 683</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			200	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		950	113 941	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>950</b>	<b>114 141</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>950</b>	<b>10 563 470</b>	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	259 421			259 421
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>259 421</b>			<b>259 421</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	86 807			
Matériel de transport	16 485			16 485
Mat. de bureau, informatique et mobil.	683 818	23 252		707 071
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>787 110</b>	<b>23 252</b>		<b>723 555</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 046 531</b>	<b>23 252</b>		<b>982 976</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges	1 233 000	40 000	37 000	1 236 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	161 387	231 401	161 387	231 401
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 394 387</b>	<b>271 401</b>	<b>198 387</b>	<b>1 467 401</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	41 250			41 250
Autres provisions pour dépréciation	769 134			769 134
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>810 384</b>			<b>810 384</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 204 772</b>	<b>271 401</b>	<b>198 387</b>	<b>2 277 785</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 640		36 640
Autres immobilisations financières	77 301		77 301
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>113 941</b>		<b>113 941</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	49 500		49 500
Autres créances clients	9 146 650	9 146 650	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	65 406	65 406	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 838	24 838	
État - Impôts sur les bénéfices	11 000	11 000	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	771 270	771 270	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	12 568 367	12 568 367	
Débiteurs divers	672 207	672 207	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>23 309 238</b>	<b>23 259 738</b>	<b>49 500</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	88 114	88 114	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23 511 292</b>	<b>23 347 852</b>	<b>163 441</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	981 152	981 152	0	
Emprunts et dettes financières divers	11 533		11 533	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 491 919	4 491 919		
Personnel et comptes rattachés	1 891 125	1 891 125		
Sécurité sociale et autres organismes	2 668 653	2 668 653		
Impôts sur les bénéfices	173 693	173 693		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 173 796	2 173 796		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	281 792	281 792		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 337 336	17 337 336		
Autres dettes	1 224 521	1 224 521		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	135 634	135 634		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>31 371 157</b>	<b>31 359 623</b>	<b>11 534</b>
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

# Charges à Payer

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 649
Dettes fiscales et sociales	1 871 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 194 037
<b>TOTAL</b>	<b>3 441 054</b>



# Charges et Produits Constatés d'Avance

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	88 114	135 634
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>88 114</b>	<b>135 634</b>

# Composition du Capital Social

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	40000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40000	1

# Engagements Financiers

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	203	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(1 241 852)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(111 872)	
Résultat comptable (hors participation)	(1 353 724)	

# Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta <sup>o</sup> resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
FUTURS	1 000	(629 107)	20			703 831			21 731	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT<sup>o</sup></b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

Le 30 juin 2023, à 10h00,

L'associé unique de la société Maltem (ci-après la « **Société** »), Maltem Consulting Group, société par actions simplifiée, au capital de 1 113 798 euros, dont le siège social est 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris et dont le numéro unique d'identification est le 480 333 269 RCS Paris, représentée par Monsieur Jean-Luc Clamen (ci-après l'« **Associé Unique** » ou « **Maltem Consulting Group** »), s'est rendu au siège social, sur convocation qui lui a été adressé par le président.

Les débats sont présidés par Monsieur Jean-Luc Clamen représentant Maltem Consulting Group, président de la Société (le « **Président** »).

Le Président constate la présence de l'Associé Unique et donc que celui-ci peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Monsieur Daniel Vacrate, Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent.

Les représentants du Conseil Social et Économique (CSE), dûment informés, sont absents et excusés.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les copies des lettres de convocation de l'Associé Unique et des représentants du Comité Economique et Social (CSE) de la Société,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi par le président,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des décisions soumis à l'Associé Unique.

Le Président indique que les documents et informations prescrits par la loi ont été mis à la disposition de l'Associé Unique dans les délais légaux, ce dont l'Associé Unique lui donne acte.

Le Président rappelle ensuite à l'Associé Unique qu'il est présent pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## **PREMIERE DECISION**

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au président*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le président sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe et du rapport du Commissaire aux comptes relatif au même exercice,

**approuve** les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports faisant ressortir chiffre d'affaires de 34 633 501 euros et une perte de 916 767 euros.

**prend acte** que conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent des charges et dépenses non déductibles du résultat fiscal définies à l'article 39-4 du Code général des impôts d'un montant de 0 euros et **approuve** lesdites charges et dépenses.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## **DEUXIEME DECISION**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

L'Associé Unique **rappelle** que le résultat de l'exercice s'élève à -916 767 euros.

L'Associé Unique, **approuve** la proposition du président et **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

### Origine :

Report à nouveau antérieur .....	794 613 euros
Résultat de l'exercice .....	-916 767 euros
 Total à affecter .....	 -122 154 euros

### Affectation :

Report à nouveau .....	-122 154 euros
 Total affecté .....	 -122 154 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -78 154 euros.

L'Associé Unique **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 0 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1 270 000 euros, soit 31,75 euros par titre.

Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% (versements à une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés).

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 960 000 euros, soit 24 euros par titre.

Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% (versements à une personne morale soumis à l'impôt sur les sociétés).

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

### **TROISIEME DECISION**

*Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce*

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

### **QUATRIEME DECISION**

*Renouvellement du mandat du président de la Société*

L'Associé Unique,

**constate** que le mandat du président de la Société arrive à expiration à l'issue de la présente réunion,

**décide** de renouveler le mandat de président de la société Maltem Consulting Group, société par actions simplifiée, au capital de 1 113 798 euros, dont le siège social est au 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris et le numéro unique d'identification est le 480 333 269 RCS Paris, pour une période d'une (1) année venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le société Maltem Consulting Group ainsi nommée a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et déclaré n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

### **CINQUIEME DECISION**

*Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales mixte et après avoir entendu lecture du rapport du président,

**Constate** qu'à la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de Commerce que l'assemblée se prononce sur la dissolution anticipée de la Société.

Connaissance prise du rapport du président, l'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, **décide de ne pas dissoudre la Société**, laquelle continuera donc son exploitation.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

### **SIXIEME DECISION**

*Pouvoirs pour formalités*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies certifiées conformes ou d'extraits originaux du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

\*  
\*      \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'Associé Unique.



**Le Président**  
**MALTEM CONSULTING GROUP**  
Par : Monsieur Jean-Luc Clamen



**L'Associé Unique**  
**MALTEM CONSULTING GROUP**  
Par : Monsieur Jean-Luc Clamen

**RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réuni afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et afin de vous rendre compte notamment de la situation et de l'activité de notre société (ci-après la « **Société** ») durant l'exercice écoulé, des résultats de cette activité, des perspectives et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais prévus par les statuts.

A l'occasion de votre décision, il sera également donné lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

#### Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a enregistré un chiffre d'affaires de 34 633 501 euros et un résultat de – 916 767 euros.

#### Événements significatifs

- Néant

#### Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, MALTEM CONSULTING GROUP qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société MALTEM SAS, a apporté son soutien financier à la société MALTEM pour les 12 prochains mois. Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 12/06/2023. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part de dette d'emprunt liée à ce compte-courant à long terme dans le bilan.

#### Activité en matière de recherche et de développement

La société a continué à engager des frais de recherche et développement en 2022. Les critères permettant leur comptabilisation en immobilisation incorporelle n'étant pas réunis, ils ont été passés en charges comme l'exercice précédent. Ils ont donné lieu au bénéfice d'un crédit d'impôt recherche de 434 307 €.

### **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que je sou mets à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe figurent en **Annexe 1**.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 34 633 501 euros 41 570 455 euros pour l'exercice précédent.

Avec des reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges pour 177 954 euros contre 308 907 euros pour l'exercice précédent, d'une production immobilisée pour un montant de 0 euros et des autres produits d'un montant de 1 302 euros, le montant des produits d'exploitation s'élève à 34 858 091 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 15 087 663 euros contre 17 906 857 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 454 717 euros contre 509 838 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 14 319 490 euros contre 16 665 009 euros pour l'exercice précédent.

Corrélativement, le montant des charges sociales s'élève à 5 948 431 euros contre 7 123 715 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 203 contre 280 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations d'exploitation s'élève à 64 709 euros contre 760 616 euros pour l'exercice précédent.

Enfin, avec des autres charges s'élevant à 13 452 euros contre 7 930 euros pour l'exercice précédent, les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 35 888 462 euros contre 42 973 965 euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 à - 1 030 371 euros contre -1 059 378 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de - 211 481 euros contre -127 979 pour l'exercice précédent, il s'établit à - 1 241 852 euros contre -1 187 358 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -111 872 euros contre -744 002 euros pour l'exercice précédent ;
- de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'établissant à 0 euros contre 1 624 euros pour l'exercice précédent ; et
- de l'impôt sur les sociétés de -436 957 euros contre -359 664 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par une perte de -916 767 euros contre une perte de 1 573 319 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -916 767 euros.

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat de l'exercice de la manière suivante :

#### Origine :

Report à nouveau antérieur .....	794 613 euros
Résultat de l'exercice .....	-916 767 euros
 Total à affecter .....	 -122 154 euros

#### Affectation :

Report à nouveau .....	-122 154 euros
 Total affecté .....	 -122 154 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de - 78 154 euros.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital. Je vous rappelle que les capitaux propres de la Société devront être reconstitués pour atteindre un niveau au moins égal à la moitié du capital social au plus tard le 31 décembre 2025.

L'Associé Unique **constate**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 0 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1 270 000 euros, soit 31,75 euros par titre.

Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% (versements à une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés).

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 960 000 euros, soit 24 euros par titre.

Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% (versements à une personne morale soumis à l'impôt sur les sociétés).

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des charges et dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant de 0 euros.

### Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### Information sur les délais de paiement (articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de Commerce)

Conformément aux articles L441-6-1 et D441-4 du code de Commerce, nous devons fournir les informations relatives aux délais de paiement pratiqués par l'entreprise à l'égard de ses fournisseurs et de ses clients.

Au 31 décembre 2022, les dettes fournisseurs et les créances clients s'élèvent respectivement à 4 116 271 euros et 8 449 803 euros, et les échéances sont les suivantes :

AU 31/12/2022	Article D. 441 L-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	0					622	0					858
Montant total des factures concernées TTC	627 329	-4 118 456	129 800	512 367	6 965 231	3 488 942	1 917 332	-2 755 060	-400 686	466 298	9 221 920	6 532 471
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	5%	-30%	1%	4%	52%	26%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							5%	-8%	-1%	1%	26%	18%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
solde clients douteux							0					
<b>(C) délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : n.a. Délais légaux : 30 jours						Délais contractuels : n.a. Délais légaux : 30 jours					
Nombre de factures	0	0	0	0	622	622	0	0	0	0	858	858

### Prêts interentreprises (articles L.511-6 3 bis, R.511-2-1-1 et R.511-2-1-2 du Code monétaire et financier)

La Société n'a consenti, à titre accessoire à son activité principale, aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant visé à l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES**

La Société détient une participation de 20 % dans la société Futurs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société Futurs a enregistré un chiffre d'affaires de 0 euros, et un résultat net de 21 731 euros. A la date d'arrête des comptes 2022 de la société Futurs par le président, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

### **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention visée à l'article L. 227-10 n'a été conclue par la

Société.

## **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT**

Le mandat de Président de la Société Maltem Consulting Group, société par actions simplifiée au capital de 1 113 798 euros dont le siège social est au 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris et le numéro unique d'identification est le 480 333 269 RCS Paris, étant arrivé à expiration, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une période d'une (1) année venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## **INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL ET A L'ACTIONNARIAT DES SALARIES**

Il n'y a eu aucune opération réalisée parmi celles devant faire l'objet d'une déclaration en application des articles L. 225-184, L. 225-197-4 ou L. 225-211 du Code de commerce.

En conclusion, je vous invite, après la lecture du rapport présenté par votre Commissaire aux comptes, à adopter le texte des décisions que nous soumettons à votre approbation, et souhaite que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.



**Le Président**  
**MALTEM CONSULTING GROUP**  
Par : Monsieur Jean-Luc Clamen

**Annexe 1. – Bilan, Compte de résultats et Annexe**

## Annexe 2. – Résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2022	2021	2020	2019	2018
<b>I. - Situation financière en fin d'exercice :</b>					
a) Capital social.	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40.000 €
b) Nombre d'actions émises.	40 000	40 000	40 000	40 000	40.000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0	0	0	0
<b>II. - Résultat global des opérations effectives :</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	34 633 501 €	41 570 455 €	48 712 375 €	57 901 208 €	58 254 881 €
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	- 916 767 €	-1 573 319 €	1 886 360 €	1 061 124 €	2.328.932 €
c) Impôts sur les bénéfices.	- 436 957€	-359 664 €	401 660 €	- 155 315 €	308.923 €
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	- 479 810 €	- 1 213 655 €	1 272 348 €	978 186 €	1 829 606 €
e) Montant des bénéfices distribués.	0 €	0 €	960 000 €	960 000 €	1.820.000 €
<b>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	- €	- €	27,84 €	30,41 €	58,22 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	- €	- €	31,81 €	24,45 €	49,68 €
c) Dividende versé à chaque action (1).	0 €	0 €	24 €	24 €	45,50 €
<b>IV. - Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés au 31/12	220	280	280	380	470
b) Montant de la masse salariale.	14 319 490 €	16 665 009 €	19 084 846 €	24 961 736 €	26 030 070 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	5 948 431€	7 123 715 €	7 839 201 €	9 846 655	10 989 035 €

DANIEL VACRATE

EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit au Tableau de l'Ordre  
des Experts-comptables  
de la région Paris - Ile-de-France  
Membre de la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Paris

**MALTEM**

**Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31/12/2022**

Le 15 juin 2023  
*Ce rapport contient 5 pages  
(hors comptes annuels joints)*

11 rue de l'Épinette - 94160 SAINT-MANDE  
Tél. 01 45 63 44 10 - Fax 01 45 63 53 29 - E-mail : daniel.vacrate@fiducys.fr

Siret 43194095600052 - Code NAF 6920Z

## **MALTEM**

Siège social : 8, place du Marché  
92200 NEUILLY SUR SEINE

### **Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2022**

A l'Associée Unique,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MALTEM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## ***Observations***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evènements postérieurs à la clôture / Continuité d'exploitation » exposé dans l'annexe des comptes annuels relative à la lettre de soutien émise par votre société mère.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Une attention particulière a été accordée à reconnaissance du chiffre d'affaires, permettant de s'assurer avec une assurance raisonnable de la réalité de ce dernier et de l'exhaustivité des dettes fournisseurs relatives à la sous-traitance.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Mandé,  
Le 15 juin 2023

**Daniel VACRATE**  
**Commissaire aux comptes**

## **Annexe :**

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## MALTEM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	252 471	252 471		
Fonds commercial	130 000		130 000	130 000
Autres immobilisations incorporelles	9 204 175	6 950	9 197 225	9 197 225
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 586 646</b>	<b>259 421</b>	<b>9 327 225</b>	<b>9 327 225</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	862 683	811 819	50 864	54 481
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>862 683</b>	<b>811 819</b>	<b>50 864</b>	<b>54 481</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	200		200	200
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	36 640		36 640	36 790
Autres immobilisations financières	77 301		77 301	77 301
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>114 141</b>		<b>114 141</b>	<b>114 291</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>10 563 470</b>	<b>1 071 240</b>	<b>9 492 229</b>	<b>9 495 996</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	9 196 150	41 250	9 154 900	9 617 041
Autres créances	14 113 088	769 134	13 343 954	18 043 560
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>23 309 238</b>	<b>810 384</b>	<b>22 498 854</b>	<b>27 660 601</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 000		1 000	1 000
Disponibilités	480 790		480 790	4 316 074
Charges constatées d'avance	88 114		88 114	139 438
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>569 904</b>		<b>569 904</b>	<b>4 456 512</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>23 879 142</b>	<b>810 384</b>	<b>23 068 758</b>	<b>32 117 113</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	238 523		238 523	161 387
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>34 681 134</b>	<b>1 881 625</b>	<b>32 799 510</b>	<b>41 774 497</b>

## MALTEM

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	794 613	2 367 932
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(916 767)</b>	<b>(1 573 319)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>(78 154)</b>	<b>838 613</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(78 154)</b>	<b>838 613</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	1 467 401	1 394 387
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 467 401</b>	<b>1 394 387</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	981 152	429 273
Emprunts et dettes financières divers	17 348 870	14 471 717
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>18 330 022</b>	<b>14 900 990</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 491 919	7 274 121
Dettes fiscales et sociales	7 189 060	12 752 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 224 521	4 351 701
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>12 905 500</b>	<b>24 378 362</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	135 634	219 899
<b>DETTES</b>	<b>31 371 157</b>	<b>39 499 251</b>
Ecarts de conversion passif	39 106	42 246
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 799 510</b>	<b>41 774 497</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 010 379	5 623 122	34 633 501	41 570 455
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>29 010 379</b>	<b>5 623 122</b>	<b>34 633 501</b>	<b>41 570 455</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			45 333	32 666
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			177 954	308 907
Autres produits			1 302	2 559
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>34 858 091</b>	<b>41 914 587</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			15 087 663	17 906 857
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>15 087 663</b>	<b>17 906 857</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			454 717	509 838
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			14 319 490	16 665 009
Charges sociales			5 948 431	7 123 715
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>20 267 921</b>	<b>23 788 724</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			24 709	32 415
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			40 000	728 201
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>64 709</b>	<b>760 616</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			13 452	7 930
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>35 888 462</b>	<b>42 973 965</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 030 371)</b>	<b>(1 059 378)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 030 371)</b>	<b>(1 059 378)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	92 192	5 243
Autres intérêts et produits assimilés	14	88
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 387	128 916
Différences positives de change		1 248
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>253 594</b>	<b>135 495</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	231 401	161 387
Intérêts et charges assimilées	233 426	101 761
Différences négatives de change	247	326
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>465 075</b>	<b>263 474</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(211 481)</b>	<b>(127 979)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(1 241 852)</b>	<b>(1 187 358)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	66 701	39 414
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>66 701</b>	<b>39 414</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	178 573	104 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		679 278
	<b>178 573</b>	<b>783 416</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(111 872)</b>	<b>(744 002)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 624
Impôts sur les bénéfices	(436 957)	(359 664)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>35 178 386</b>	<b>42 089 496</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>36 095 152</b>	<b>43 662 815</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(916 767)</b>	<b>(1 573 319)</b>

L'exercice clôturé au 31/12/2022 présente un montant total du bilan de 32 799 510 €  
et dégage un résultat de (916 767) €

**Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :**

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Evènements significatifs :**

- de l'exercice :  
Neant

**Filiales et participations :**

Conformément au règlement ANC n°2018-07, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

**- postérieurs à la clôture :**

Malgré un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social, à la clôture de l'exercice, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause. L'actionnaire majoritaire, MALTEM CONSULTING GROUP qui détient 100% du capital et des droits de vote de la société MALTEM SAS, a apporté son soutien financier à la société MALTEM pour les 12 prochains mois. Une lettre de soutien a été émise à la société en date du 12/06/2023. Dans la présentation des comptes, il a été décidé de maintenir l'inscription de la part de dette d'emprunt liée à ce compte-courant à long terme dans le bilan

**Principales méthodes utilisées pour l'établissement des comptes annuels :**

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis de fusion et de confusion figurant au bilan au 1er janvier 2017 ont été analysés en vue d'être reclassés par nature. Il s'est avéré que l'ensemble des malis correspondait à des fonds commerciaux, ils sont toujours inscrits dans les actifs incorporelles.

**a) Etablissement stable à l'étranger :**

Depuis le 1er janvier 2005, la société dispose d'un établissement stable à l'étranger (Belgique).

Les principes comptables adoptés sont les suivants :

- Tenue d'une comptabilité autonome,
- Intégration de la situation comptable de l'établissement à la clôture dans les comptes sociaux de la société avec reprise des mouvements passés tant au débit qu'au crédit du compte de résultat de l'établissement et les soldes des comptes de bilan de cet établissement, puis intégration dans les comptes de résultat et de bilan en totalité, en éliminant les comptes réciproques (comptes de liaison) et les opérations internes.

**b) Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Frais de constitution : 5 ans

Logiciels Informatiques : 3 ans

Matériel de bureau et informatiques : 3 ans

Mobilier : 3 ans

Les Immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, les frais accessoires directement attribuables inclus, après déductions des RRR et escomptes obtenues. Les malis de fusion comptabilisés et pour mettre en avant les travaux réalisés par david légitimant l'absence de dépréciation

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Concernant les malis de fusion comptabilisés, des travaux ont été réalisés et aucune dépréciation est à comptabiliser.

## c) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

## d) Immobilisations financières :

### - Titres de participation

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société les titres acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables (y compris des droits, honoraires, commissions et frais d'emprunt). Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, diminué des éventuelles dépréciations constituées dès lors que la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable

## e) Provisions :

Compte tenu des litiges en cours, une dotation de provision de 40 000 € a été passée au cours de l'exercice et une reprise de 37 000 € a été effectuée. Ces provisions concernent principalement des litiges prud'hommaux dont les montants sont déterminés en fonction des risques encourus évalués par les conseils de la Société.

## f) Provisions réglementées :

Néant.

## g) Frais d'emprunt :

Les frais d'emprunts sont comptabilisés en charges puis étalés sur la durée de l'emprunt.

## h) Opérations en devise :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes. A la cloture de l'exercice, il a été comptabilisé :

- Ecart de conversion actif (Perte latente) : 231 401 €
- Provision pour risques : 231 401 €
- Ecart de conversion passif (gain latent) : 0 €

## i) Frais de recherche et développement :

La société a continué à engager des frais de recherche et développement en 2022. Les critères permettant leur comptabilisation en immobilisation incorporelle n'étant pas réunis, ils ont été passés en charges comme l'exercice précédent. Ils ont donné lieu au bénéfice d'un crédit d'impôt recherche de 434 307 €

## j) Engagements de retraite :

A la cloture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matières d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 851 537 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2022
- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- Convention collective : Bureaux d'Etudes Techniques (Syntec)
- Initiative de départ : le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2014 - 2016 - donnée prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
  - \* 62 ans pour la catégorie : Cadres
  - \* 62 ans pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 62 ans pour la catégorie : Cadre dirigeant

- Progression de salaires
  - \* 2% constant pour la catégorie : Cadres
  - \* 2% constant pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 1% constant pour la catégorie : Cadre dirigeant
  
- Taux de rotation
  - \* 30% Dégressif jusqu'à 55 ans pour la catégorie : Cadres
  - \* 30% Dégressif jusqu'à 55 ans pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 0% pour la catégorie : Cadre dirigeant
  
- Taux de charges patronales
  - \* 45% pour la catégorie : Cadres
  - \* 40% pour la catégorie : Employé administratif
  - \* 45% pour la catégorie : Cadre dirigeant

La dette actuarielle ne fait pas l'objet ni d'une inscription au bilan, sous forme de provision, ni d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance.

## **k) Opérations se rattachant à des entreprises liées (hors écarts de conversion) :**

- Produits financiers : 94 434 €
- Charges financières : 211 282 €
- Créances à la clôture: 14 435 717 €
- Dettes à la clôture : 17 994 347 €
- Charges d'exploitation : 3 415 566 €
- Produits d'exploitation : 4 326 652 €

## **l) Rémunérations des dirigeants :**

Le Président, personne morale, n'est pas rémunéré mais facture ses prestations à l'ensemble de ses filiales conformément à la convention en vigueur. La facturation relative à l'exercice est de 1 546 930 €

## **m) Honoraires des commissaires aux comptes :**

Les honoraires des commissaires aux comptes passés en charges pour l'exercice sont de 75 000 €.

## **n) Avances allouées au dirigeant, personne morale :**

Créances sur Maltem Consulting Group : 0 €  
(inclus dans les créances figurant au paragraphe (k)).

## **o) Comptes consolidés :**

Le "groupe" MALTEM a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 2008. Les comptes de la société MALTEM sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale par la société MALTEM CONSULTING GROUP, associé unique de MALTEM.

## **p) Intégration fiscale :**

Les sociétés MALTEM et MALTEM CONSULTING GROUP, son associé unique, ont opté depuis le 1er janvier 2008, pour le dispositif de l'intégration fiscale. Au titre de l'exercice, aucun surplus ni aucune économie n'a été générée par MALTEM du fait de ceci. Au terme de la convention d'intégration fiscale liant les deux sociétés, la charge d'impôt de MALTEM est comptabilisée comme si la société avait été imposée séparément.

MALTEM

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 586 646		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 586 646</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	89 757		
Matériel de transport	16 485		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	735 349		21 092
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>841 591</b>		<b>21 092</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	200		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	114 091		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>114 291</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 542 527</b>		<b>21 092</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 586 646	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>9 586 646</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			89 757	
Matériel de transport			16 485	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			756 441	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>862 683</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			200	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		950	113 941	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>950</b>	<b>114 141</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>950</b>	<b>10 563 470</b>	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	259 421			259 421
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>259 421</b>			<b>259 421</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	86 807			
Matériel de transport	16 485			16 485
Mat. de bureau, informatique et mobil.	683 818	23 252		707 071
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>787 110</b>	<b>23 252</b>		<b>723 555</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 046 531</b>	<b>23 252</b>		<b>982 976</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges	1 233 000	40 000	37 000	1 236 000
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	161 387	231 401	161 387	231 401
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 394 387</b>	<b>271 401</b>	<b>198 387</b>	<b>1 467 401</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	41 250			41 250
Autres provisions pour dépréciation	769 134			769 134
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>810 384</b>			<b>810 384</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 204 772</b>	<b>271 401</b>	<b>198 387</b>	<b>2 277 785</b>
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	36 640		36 640
Autres immobilisations financières	77 301		77 301
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>113 941</b>		<b>113 941</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	49 500		49 500
Autres créances clients	9 146 650	9 146 650	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	65 406	65 406	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 838	24 838	
État - Impôts sur les bénéfices	11 000	11 000	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	771 270	771 270	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	12 568 367	12 568 367	
Débiteurs divers	672 207	672 207	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>23 309 238</b>	<b>23 259 738</b>	<b>49 500</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	88 114	88 114	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>23 511 292</b>	<b>23 347 852</b>	<b>163 441</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	981 152	981 152	0	
Emprunts et dettes financières divers	11 533		11 533	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 491 919	4 491 919		
Personnel et comptes rattachés	1 891 125	1 891 125		
Sécurité sociale et autres organismes	2 668 653	2 668 653		
Impôts sur les bénéfices	173 693	173 693		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 173 796	2 173 796		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	281 792	281 792		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 337 336	17 337 336		
Autres dettes	1 224 521	1 224 521		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	135 634	135 634		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>31 371 157</b>	<b>31 359 623</b>	<b>11 534</b>
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

# Charges à Payer

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 649
Dettes fiscales et sociales	1 871 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 194 037
<b>TOTAL</b>	<b>3 441 054</b>



# Charges et Produits Constatés d'Avance

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	88 114	135 634
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>88 114</b>	<b>135 634</b>

# Composition du Capital Social

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	40000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40000	1

# Engagements Financiers

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
<b>TOTAL</b>	

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	203	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

MALTEM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(1 241 852)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(111 872)	
Résultat comptable (hors participation)	(1 353 724)	

# Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MALTEM

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta <sup>o</sup> resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
FUTURS	1 000	(629 107)	20			703 831			21 731	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT<sup>o</sup></b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										